**CHECK-LIST VENTES IMMOBILIÈRES**

**Documents à fournir à l’étude notariale**

* Copie recto-verso de la carte d’identité du(des) vendeur(s)
* Copie du contrat de mariage du vendeur
* Copie du titre de propriété (= acte d’acquisition du bien ou du terrain si construction post-acquisition, acte de donation ou déclaration de succession si le bien a été hérité)
* Si le bien fait partie d’une copropriété, une copie de l’acte de base et de ses modifications, ainsi que les 3 derniers procès-verbaux de l’assemblée générale
* Si le bien est loué, une copie du contrat de bail, la preuve de son enregistrement, l’état des lieux d’entrée et le document établissant la garantie locative
* Certificat de performance énergétique (PEB)
* PV de contrôle de l’installation électrique
* Certificat d’étanchéité de la citerne à mazout (si + 3.000 litres)
* Si le bien est situé en Flandre, le certificat amiante

**Informations à fournir à l’étude notariale**

1. Le bien est-il équipé de panneaux photovoltaïques ? **OUI – NON**
2. Le bien est-il équipé d’une borne de recharge ? **OUI – NON**
3. Le bien est-il équipé de panneaux publicitaires ? **OUI – NON**
4. Le bien contient-il une citerne ? **OUI - NON**

*Dans l’affirmative,*

* 1. *Citerne à mazout de + de 3.000l ou citerne de gaz ?*
  2. *Quelle est la contenance de la citerne ?*
  3. *La citerne est-elle aérienne ou souterraine ?*

1. Si le bien fait partie d’une copropriété, qui est le syndic de l’immeuble (coordonnées) ?

**Les notaires et leurs collaborateurs sont à votre disposition**

**pour toute question complémentaire.**